



L'HONORABLE M. JOSEPH TASSÉ SÉNATEUR, DÉCÉDÉ

L'honorable M. Joseph Tassé naquit à Montréal, le 23 octobre 1848, de M. Joseph Tassé et de Mme Adeline Daoust. Il fit ses premières études au collège Bourget, de Rigaud, puis étudia le droit, de 1865 à 1866, au bureau de M. Rouer Roy, puis à Plattsburg, chez MM. Palmer, Weed et Holcombe, et termina ses études à Ottawa.

En 1868, il était rédacteur du *Canada*, publié à Ottawa, par M. Duvernay; le 31 août 1870, il épousait la fille de M. Lecours, architecte, d'Ottawa.

Deux ans après son mariage, sa santé s'étant fortement altérée, il accepta la place paisible de traducteur officiel à Ottawa, mais son génie actif l'emportant, il s'occupait avec ardeur des sociétés nationales et fut nommé cette même année, président de la société de Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa.

Très populaire en cette dernière ville il obtenait une majorité de 500 voix à l'élection de 1878.

Ce fut alors qu'il reprit la direction du *Canada* qu'il avait momentanément abandonnée. En 1880, il succédait à M. Dansereau comme directeur de la *Minerve*. En 1882, il était de nouveau élu à Ottawa.

Lutteur indomptable, il engagea avec ses adversaires des batailles électorales dont le souvenir durera longtemps. En 1887, il n'était défait que par 23 voix dans Laprairie, tandis qu'en 1890, la voix seule de l'officier rapporteur fit accomplir sa défaite dans Beauharnois. L'année suivante, M. Tassé était nommé sénateur pour la division de Salaberry, par le gouvernement fédéral.

Doué d'une grande énergie de caractère, il a combattu avec un dévouement sans bornes pour la cause qu'il défendait. Son éloquence le rendait aussi redoutable sur les hustings que sa

plume le faisait craindre dans les journaux, où il se révéla comme un des plus puissants polémistes qui aient illustré le pays.

M. Tassé laisse un grand nombre d'ouvrages remarquables; entre autres: *Les Canadiens de l'Ouest*, *Le 38ème Fauteuil*, *Les Discours de Cartier*, et plusieurs brochures remarquables, *La Canolisation de l'Ottawa*, *Le chemin de fer du Pacifique*, etc.

Durant toute sa vie, M. Tassé a donné l'exemple de l'homme fort dans ses convictions, toujours prêt à les défendre au prix des plus durs sacrifices. Toujours debout pour la lutte, on ne l'a vu reculer devant aucun de ses adversaires.

Son parti perd en lui un de ses plus vaillants défenseurs, et le pays un des hommes politiques, les plus remarquables qu'il ait produits.

LES MERVEILLES DE L'ARCHITECTURE

LES GRANDS TRAVAUX DE L'ANTIQUITÉ COMPARÉS AUX TRAVAUX MODERNES

(Suite)



OUR ce qui regarde l'étendue des travaux, l'époque moderne l'emporte encore. Ni le temple de Karnac, ni le palais d'Artaxerès, ni le colysée, ne sont comparables pour l'étendue du terrain qu'ils occupent, à Saint-Pierre de Rome ou au palais des machines qui les contiendrait tous, ou au canal de Suez, au pont du Forth ou au

palais du Louvre "sans égal au monde par ses dimensions totales et les nombreuses beautés qu'il renferme." (1) Les Tuileries et le Louvre réunis circonscrivaient un espace de 190,000 mètres carrés (47 acres), le carré du Louvre mesure extérieurement 165 mètres (541 pds), et chaque face intérieure de la cour 120 mètres (393 pds), la longue galerie du quai a plus de 500 mètres (1,640 pds). Ce sont donc deux longueurs parallèles de 700 mètres environ (2,296 pds) couvertes d'édifices superbes. Que comparera-t-on au palais de Versailles aux mille merveilles, qui à lui seul a plus de 400 mètres (1,312 pds) de développement et dont les parcs et jardins ont plus de 20 lieues de circuit. Que dira-t-on des palais de Caserte, de Westminster, des Invalides et enfin de cette suite de constructions gigantesques qui s'étend au Champ-de-Mars de Paris, depuis l'immense école militaire jusqu'à la place du Trocadéro. Rappelons-nous que les bâtiments de l'exposition couvraient, avec leurs jardins, une superficie de 1,017,645 mètres carrés (251 acres) ! et que leur pourtour était de plus de 9 kilomètres (6 milles) !

Pensez que si on trouvait de nos jours les ruines de semblables constructions dans un coin ignoré du désert, on crierait à la merveille. Malheureusement, aux yeux de bien des gens, nos édifices n'ont encore point ce mérite.

Voulez-vous maintenant objecter que dans tous ces travaux on ne trouve pas les difficultés qu'ont eues les Egyptiens en particulier de soulever et de transporter d'énormes fardeaux, et voudriez-vous tirer de ce fait la conclusion que ceux-ci nous ont encore surpassés en ce point ? Je vais essayer de prouver toute l'erreur de cette dernière assertion.

On regarde généralement le transport et l'érection d'un obélisque par les Egyptiens comme une merveille, parce que, dit-on, ceux-ci n'avaient pas l'aide de la vapeur. Il faut songer cependant que les inondations périodiques du Nil leur étaient du plus puissant concours puisque, faisant flotter ces masses de pierre sur les eaux débordées, il leur était très facile de les conduire à l'endroit de leur érection. Toutefois, passons et voyons les faits. En 1831, quand on transporta l'obélisque de Luxor à Paris, M. Lebas, ingénieur de la marine, fut chargé de ce travail. L'obélisque était un des plus gros qui existent, il mesure 84 mètres cubes de granit, et pèse 230,000 kilos (507,065 liv.); cela n'empêcha pas M. Lebas, *sans machines à vapeur*, par le seul moyen de poulies et de leviers habilement combinés, de le renverser. Et cette opération qui aurait peut-être demandé plusieurs mois aux Egyptiens fut accomplie en 25 minutes par l'ingénieur moderne, qui remit ensuite l'obélisque en place à Paris.

Un autre exemple. Plus haut, en parlant du pont du Garabit, j'ai dit que le tablier de ce pont, c'est-à-dire la grande poutre métallique qui supporte le plancher et la voie, avait été construit près du lieu des travaux puis lancé d'une seule pièce sur l'arche et les piliers élevés pour le soutenir. Or, il est bon de rappeler que ce tablier pèse plus de 850,000 kilos, (1,873,939 liv.) soit près de 4 fois le poids de l'obélisque : cela n'empêcha pas M. Eiffel, *sans machines à vapeur* et avec le concours de 50 ouvriers seulement manœuvrant des leviers, de mettre en mouvement cette masse énorme et de l'établir en place avec une vitesse de 8 à 10 mètres à l'heure. (25 à 32 pieds)

Je pourrais citer des exemples à l'infini, et il s'est présenté des cas on l'on a eu à remuer des poids plus considérables encore. Or, la plus grosse pierre trouvée en Egypte est l'une de celles du temple de Balbeck, elle mesure 20

(1) André Lefèvre.